

06 FEV. 1998

INPI

ARUS

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
au Capital de 112.939.000 F



Siège Social: 173-179, boulevard Félix-Faure
93300 AUBERVILLIERS

542 086 350 RCS BOBIGNY

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL DE SURVEILLANCE
DU 30 OCTOBRE 1997**

EXTRAIT

Le Conseil de Surveillance de la société ARUS s'est réuni le 30 octobre 1997 à 10 heures sur convocation de Monsieur le Président, au siège social, afin de délibérer sur les points de l'ordre du jour qui avait été adressé à Messieurs les membres du Conseil de Surveillance.

Etaient présents : Messieurs Raimund MÜSERS,
Benedikt NIEMEYER, Hermann KÖGLER,
Jean-Claude POULAIN, Nicolas UEBERECKEN,
François AUDOUZE.

Assistaient également au Conseil :

Messieurs Jean-Louis PIERQUIN,
Laurent FALKENSTEIN, Christian HATTE, Frank RÖßGER.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Raimund MÜSERS.

Le Conseil réunissant la présence effective de la moitié des membres du Conseil de Surveillance en fonction peut valablement délibérer.

1 - LECTURE ET APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL DE SURVEILLANCE DU 5 JUIN 1997

Le Procès-Verbal de la réunion du 5 juin 1997 est lu et approuvé.

.....

10 - DEMISSION DU PRESIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE ET NOMINATION DU NOUVEAU PRESIDENT

Monsieur Raimund MÜSERS informe le Conseil de Surveillance des modifications d'organisation et de responsabilités au sein du Groupe Klöckner & Co.

Ces modifications ont un impact direct sur la structure du Conseil de Surveillance d'ARUS.

En conséquence, Monsieur MÜSERS expose au Conseil qu'il est amené à remettre sa démission de ses fonctions de Président du Conseil de Surveillance.

Le Conseil remercie chaleureusement Monsieur MÜSERS pour son action menée en qualité de Président du Conseil de Surveillance.

Monsieur MÜSERS demeure membre du Conseil de Surveillance d'ARUS.

Monsieur Benedikt NIEMEYER est désigné en qualité de Président du Conseil de Surveillance pour la durée de son mandat de membre du Conseil de Surveillance, soit jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2001.

Monsieur NIEMEYER déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être confiées.

.....

Monsieur le Président répond ensuite à diverses questions puis plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 11 h 10.

De tout ce qui précède, il a été établi le présent procès-verbal qui a été signé par le Président et un membre du Conseil de Surveillance.

Le prochain Conseil de Surveillance est prévu le 8 avril 1998.

Le Président,

Un membre du Conseil de Surveillance,

